

ATTESTATION D'ASSURANCE

POLICE ACCIDENT DU TRAVAIL N°	0101210000111
SOUSCRIPTEUR / ASSURE	NOUVELLE SAMETAL
DUREE DE LA POLICE	RENOUVELABLE PAR TACITE RECONDUCTION
ECHEANCE DE LA POLICE	01/01
INTERMEDIAIRE	ASK ASSURANCE

Nous soussignées sanlam maroc- 216, Boulevard Zerkouni – Casablanca attestons par la présente que la société **NOUVELLE SAMETAL** sise **QUARTIER INDUSTRIEL BIR RAMI/KENITRA** a souscrit auprès de notre compagnie une assurance Accidents du Travail couvrant dans les termes, limites et conditions prévues par la police **N°0101210000111** la totalité des prestations à l'exclusion de celles afférentes aux maladies professionnelles mises à sa charge en sa qualité d'employeur, par la législation en vigueur sur la réparation des Accidents de travail.

Dans le cadre de ce contrat, un service d'assistance médical, est mis à la disposition de l'assuré, en partenariat avec Africa First Assist. En appelant le numéro **0802001550**.

La présente attestation, **valable du 01/01/2026 au 31/12/2026** est délivrée à l'assuré à sa demande pour servir et valoir ce que de droit.

Elle n'annule en aucun cas les effets de toute suspension ou résiliation, qui interviendrait durant la période de garantie ci-dessus.

CASABLANCA LE 08/12/2025

POUR LA COMPAGNIE

